

Les services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Lot-et-Garonne [DIRECCTE 47:130010416] (Siège social à Agen) ont rejeté le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) concernant [TARKETT BOIS:533166567] / **T** : 05.53.36.26.26 (Siège social à Cuzorn, 120 salariés), présenté par le groupe Tarkett France, le 22 janvier dernier. Une décision qui rejoint les demandes des représentants des salariés, qui avaient refusé, lors du dernier comité d'entreprise le 9 janvier, de signer ce PSE. Le groupe Tarkett a désormais le choix entre reprendre les négociations avec les organisations syndicales ou attaquer le refus d'homologation devant le tribunal administratif. Dans les deux cas et en attendant l'issue des procédures, les 120 salariés de l'usine de Cuzorn, désormais fermée, restent salariés du groupe. www.aquitaine.direccte.gouv.fr/Lot-et-Garonne / www.parquets-marty.fr